



Notr'Canard

Bulletin d'information de la Confrérie St Hubert du Grand-Val

Nr 093, mars 2015

Chers amis de la Confrérie St Hubert du Grand-Val,

Le "Grand-Val" ... est un lieu géographique qui nous est cher et familier. Mais c'est également un nom empreint d'une consonance très poétique qui nous fait penser bien entendu à quelque chose de grand, mais aussi à un désir d'ouverture et à des envies d'espace: en d'autres termes, une ouverture sur le Monde.

Par analogie, "Le Cornet" n'est pas si différent. Pensez au pavillon de l'instrument de musique qui s'ouvre sur l'avant pour mieux rayonner. À l'inverse, le cornet et aussi là pour rassembler les sons afin de mieux les entendre.

Cette petite introduction pour entrer en matière sur la preuve d'ouverture que propose notre région depuis l'été passé. Depuis peu, c'est dans les airs que se décline également cette sensibilité. Les fauconniers du parc animalier du Siky Ranch nous font découvrir ce qui a de plus beau et de plus majestueux dans la nature: le vol d'oiseaux de proie.

Laissons-nous emporter dans les airs ... et rêvons de cette liberté ...

*Votre Président
René Kaenzig*

Les rapaces du Grand-Val

par René Kaenzig

Les rapaces du Grand-Val ?

Petite précision, oui, c'est bien entendu de la fauconnerie du Siky Ranch qu'il s'agit. Avec la reprise l'an passé du parc

animalier de Crémines par les nouveaux propriétaires *Mélanie* et *Christophe Keller*, des rapaces se sont établis sur le site. La famille *Keller* a déménagé sa douzaine d'oiseaux de proie depuis leur ancien domicile jurassien de Courfaivre jusque dans le Grand-Val.



Le binôme en pleine concentration

Christophe Keller et son épouse sont des passionnés de fauconnerie de longue date. L'art du dressage de rapaces n'a plus de secrets pour eux. Les démonstrations de vols de rapaces font maintenant partie du quotidien de la région (à 15:00 heures de mars à octobre, sauf les lundis et les journées de mauvais temps). La démonstration d'une trentaine de minutes est bien rôdée et les spectateurs repartent tous épatés et éblouis.

On pourra suivre les évolutions d'un *Faucon*, d'un *Vautour*, d'une *Buse*, d'un *Corbeau* et même de l'oiseau mythique représentant l'*Amérique du Nord*: le *Pygargue à tête blanche*. La stature



Confrérie St Hubert du Grand-Val

st-hubert-du-grand-val@bluewin.ch
<http://www.st-hubert-du-grand-val.org>
CH-2746 Crémines, Suisse





imposante du *Hibou grand-duc* demande le respect. D'autres oiseaux, tels que *Milans* ou *Chouettes effraies* viendront compléter l'escadrille. C'est magnifique! Pas de combat aérien, mais que du bonheur dans ce balai aérien majestueux et esthétique. Une complicité étroite entre l'homme et l'oiseau. Cela nous emporte dans le féérique et l'insolite, dans le plus strict respect de l'animal. On se retrouve dans un autre Monde.



L'envol du somptueux "Aigle d'Amérique"

Développement futur du parc animalier du *Siky Ranch*

par René Kaenzig

Le parc animalier du *Siky Ranch* mue depuis quelques temps pour se faire une nouvelle identité.



Le parc était très connu pour avoir abrité des spécimens rares de *tigres blancs*. Les médias en faisaient l'écho à maintes reprises. Mais sa notoriété avait aussi été portée à ses débuts par les *zèbres*, les *lions*, les *pumas*, les *ours* et le jeune *éléphant* qui pouvait faire l'attraction à lui tout seul. J'oublie les *loups*, les *yacks*, les *chèvres*, les *ânes* et les *poneys* ... et bien entendu les *flamants roses* et autres oiseaux d'eau. N'oublions pas les *singes*

qui auraient en liberté dans tout le parc et se servaient sans aucune gêne dans les assiettes des touristes sur la terrasse du restaurant ou même à la machine à glaces. Des enfants étaient en pleurs lorsqu'ils étaient pillés de leurs friandises.

SIKY Ranch

PARC ZOOLOGIQUE

Le nouveau propriétaire va y mettre un peu moins d'exotisme. Un nouvel investissement pour la garde de fauves ou d'autres animaux sensibles aurait été trop important. Mais on y retrouvera inmanquablement la passion du maître des lieux pour la nature et la chasse. L'accent sera mis sur les animaux indigènes, vivants spécialement dans les *Alpes*, les *Préalpes*, le *Plateau Suisse* et dans la *Chaîne du Jura*. Les nouveaux pensionnaires seront des *bouquetins* et des *mouflons*. Et pourquoi pas des *lynx* et des *marmottes*. Les troupeaux actuels de *cerfs* et de *daims* recevront de nouveaux congénères. Mais l'on y croise déjà bien d'autres animaux encore, tels que des *loups*, des *ratons-laveurs* et autres animaux discrets bien de chez nous.

Le *Siky Ranch* deviendra un rendez-vous incontournable pour petits et grands qui veulent découvrir notre faune indigène.

La fauconnerie hier et aujourd'hui

par René Kaenzig

De nos jours, les fauconniers nous offrent la possibilité d'assister à des démonstrations de vols avec des oiseaux de proies. De ce fait, on a la possibilité d'observer de près le monde de ces oiseaux. Un grand respect est mis dans la présentation et le comportement naturel des animaux. Les fauconniers prennent aussi une part active dans la préservation d'espèces d'oiseaux en voie de disparition ou en danger d'extinction.

Ce que l'on voit aujourd'hui, c'est la renaissance d'un héritage culturel du patrimoine de l'humanité. Les origines sont incertaines, mais cet art de dresser



des rapaces est vraisemblablement à chercher dans les steppes Perses d'il y a plus de 4'000 ans (actuellement l'Iran). Les dresseurs de rapaces montaient à cheval et chassaient des renards et autres lapins. L'aigle devint le meilleur allié de l'homme dans cette tâche. Il l'aidait à se procurer de la viande nécessaire pour sa survie. Cet art du dressage de rapaces voyagera plus tard en direction du Kazakhstan, de la Mongolie et aussi en Arabie Saoudite où ce genre de chasse est pratiqué aujourd'hui encore.



Chasseurs Mongols avec leurs auxiliaires

Cette chasse est arrivée sur le continent européen que bien plus tard. Selon les périodes, les régions et affinités religieuses ou selon les couches sociales, celle-ci fut interdite et/ou largement pratiquée. Elle faisait partie de la vie de la noblesse et des chevaliers. Le rang de noblesse dictait également le droit à la possession d'une race d'oiseau bien distincte.



Faucon pèlerin

C'est en France que cette pratique a pris le plus grand essor. Il semblerait que Charlemagne en autorisait la pratique, mais uniquement réservée aux nobles et à ses sujets (VIII^{ème} siècle). Faire cadeau d'un oiseau était à l'époque un signe de grand respect. On trouve son apogée

sous le règne de Louis XIII (XVII^{ème} siècle), grand faconnier dans l'âme et qui possédait plus de 300 oiseaux. À ce sujet il écrivit: "Nulle chasse n'est plus noble que celle-ci car on donne liberté à l'oiseau qui nous revient de gré avec cœur et courage". Avec le développement des armes à feu, cette pratique va presque passer dans l'oubli.



Quelques-uns de mes amis de la Confrérie Internationale de St Hubert rencontrés à St Hubert en Belgique

Les Louis XIV, Louis XV et Louis XVI s'adonnaient à la vénerie (chasse à courre), mais les élevages de la Fauconnerie royale subsistaient pour des questions de prestiges. Au XVIII^{ème} siècle, la pratique de la fauconnerie sera alors supprimée par les Rois de France: cet art était trop évocateur du passé.



Hibou grand-duc de la Falconeria de Locarno (TI) avec sa maîtresse



On assiste depuis quelques années à un renouveau de l'art de la fauconnerie. Ce renouveau n'est pas uniquement motivé par un intérêt historique, médiéval ou d'un certain style de vie. Mais son utilité pratique redevient au goût du jour, notamment dans l'effarouchement des oiseaux non-désirés sur un lieu bien précis: ceci pour des raisons d'hygiène, de santé publique, en raison des dégâts aux cultures, mais aussi pour lutter contre les dégradations causées aux infrastructures et d'autres nuisances encore.

Les autorités aéroportuaires utilisent de tels moyens d'effarouchement pour limiter la présence d'oiseaux indésirables qui sont très dangereux pour la navigation aérienne et la sécurité des vols.



Le rapace étant le prédateur ancestral de ces oiseaux, l'effarouchement sera une méthode écologique pour les délocaliser. Même à l'ère de la haute technologie, l'utilisation de rapaces est l'une des méthodes les plus efficaces pour disperser les oiseaux et autres petits mammifères indésirables. L'expérience est facile:



le fait de mettre une petite silhouette de rapace sur votre terrasse, vous libèrera des désagréments des passereaux; et le fait de mettre une silhouette un peu plus grande d'un rapace de nuit dans votre jardin potager, vous serez libéré des intrusions de chats, renards et blaireaux.

Prochain Stamm !

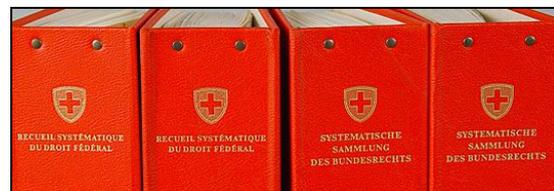
Mardi, 31 mars 2015
20:00 heures

Comment devenir fauconnier ?

par René Kaenzig

Tout débute par des lois, des ordonnances et cela passe ensuite par des règlements ou directives et se termine même par des examens. Ces quelques lignes ne sont pas une dissertation sur le sujet, mais donnera quelques pistes pour se lancer dans une possible aventure.

Au préalable il est à noter que les rapaces qui vivent en Suisse sont des oiseaux protégés. La détention de tels oiseaux nécessite donc une autorisation. On trouvera tous les détails dans les textes législatifs au niveau fédéral ainsi qu'au niveau cantonal.



Ces textes indiquent non seulement les droits et devoirs d'un fauconnier (connaissances), mais aussi les exigences pour la détention de tels animaux (infrastructure).

Il faudra démontrer ses connaissances en la matière pour recevoir une autorisation de détention de rapaces. L'*Association suisse de Fauconnerie (SFV, Schweizerische Falkner-Vereinigung)* est à disposition pour parfaire ses connaissances avec un examen à la clé. L'association met en place des cours de formation. Une première partie est composée par des modules théoriques (législation, connaissance des espèces, détention de rapaces, nourriture, anatomie, maladies, etc...) pour un total de 24 heures de cours. Une partie pratique se déroulera dans un parc ou volière agréée afin de se familiariser avec les rapaces (env 16 heures). À l'issue de cette formation, la réussite d'un examen théorique confirmera vos connaissances sur la fauconnerie. Ceci étant la clé pour l'obtention d'une autorisation à la détention de tels oiseaux.

Si par la suite le but étant le vol libre de rapaces ou l'exercice de la chasse au vol, un examen pratique avec votre pensionnaire sera encore nécessaire. Il en va de soi que le fauconnier en devenir sera aussi porteur d'un permis de chasser.